Le Temps https://www.pressreader.com/switzerland/le-temps/20261013/page/2

Taxer ses adversaires de «traîtres» devient-il politiquement correct?

OPINION



RAYMOND LORETAN
ANCIEN SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU PDC

L'élu n'est pas un exécutant sous surveillance: son indépendance de jugement est une garantie constitutionnelle

Depuis quand un parlementaire qui vote selon sa conscience devient-il un «traître»? La question surgit désormais sur nos téléphones, dans la rue et sur les réseaux sociaux.

Un récent message WhatsApp désigne 30 conseillers aux Etats comme des «traîtres à la patrie». L'identité et les affiliations de son auteur restent incertaines. Une flashmob organisée par l'UDC le 28 septembre met en scène le danger qui vient du Palais fédéral. Une vidéo accompagnée d'un rap cible 17 parlementaires «traîtres» opposés à l'exigence de la double majorité pour les bilatérales III. Une affichette proclame «*Demokratie-Verräter!*» – «traîtres à la démocratie!» – en visant le Conseil fédéral et les «EU-Turbos», accusés de vouloir conduire la Suisse dans l'Union européenne. Etc.

Les auteurs de ces messages ne sont pas nécessairement les mêmes. Il serait injuste de les attribuer indistinctement à l'UDC. Mais leur juxtaposition révèle une dérive: on ne combat plus seulement une décision, on met en accusation la loyauté de ceux qui la prennent. A quand les certificats de patriotisme?

Je repense à *Die unheimlichen Patrioten*, ouvrage publié en 1979 par Jürg Frischknecht et ses coauteurs sur les réseaux de la droite nationaliste et radicale suisse. Les acteurs et les époques ne sont pas interchangeables. Mais la question des relais, des soutiens économiques et des influences exercées en dehors des partis reste actuelle. Giuliano da Empoli en éclaire la dimension contemporaine dans *Les Ingénieurs du chaos*: algorithmes, plateformes et spécialistes de la communication peuvent amplifier la colère, simplifier les oppositions et accélérer la propagation des messages. Hier, des réseaux d'influence; aujourd'hui, une puissance de diffusion sans précédent, parfois sans signature ni responsabilité identifiable. Des entrepreneurs et des organisations peuvent légitimement soutenir des campagnes politiques. Encore faut-il distinguer les prises de position assumées des opérations anonymes. Qui conçoit ces messages? Qui les finance? Qui organise leur circulation? Posons ces questions sans transformer les soupçons en certitudes: une coordination entre ces épisodes n'est pas démontrée.

Je reconnais aux souverainistes, à l'UDC et à tous les opposants le droit de combattre les bilatérales III. Ils peuvent contester les accords, critiquer les élus et appeler à leur non-réélection. Mais taxer de «traître» un parlementaire parce qu'il a voté autrement, c'est franchir une frontière. L'élu n'est pas un exécutant sous surveillance: son indépendance de jugement est une garantie constitutionnelle, non une défaillance démocratique.

Les campagnes sur la SSR, les «10 millions» et la neutralité ont été âpres. Leurs résultats rappellent qu'une campagne bruyante ne signifie pas que le pays adhère à ses slogans. La Suisse ne saurait être réduite à une opposition manichéenne entre «vrais patriotes» et «traîtres». Les bilatérales III méritent une confrontation rigoureuse sur la souveraineté, l'économie et notre avenir européen. Les élections fédérales de 2027 permettront aussi de débattre de nos choix. Mais voulons-nous une démocratie où les arguments s'affrontent, ou une politique où l'on dresse des listes de suspects?

Tout responsable politique qui se réclame du patriotisme devrait dénoncer sans ambiguïté ces dérives. A commencer par ceux qui combattent les accords européens: leur opposition doit pouvoir s'affirmer comme une conviction démocratique, non comme une entreprise de disqualification de leurs adversaires. Car laisser prospérer les accusations de trahison sans les condamner, c'est risquer de voir son silence interprété comme une approbation, voire de laisser planer le soupçon d'une connivence. Le patriotisme ne se mesure pas à la violence des accusations portées contre ses adversaires, mais au respect des institutions qui garantissent leur liberté.

Les jeunes femmes rattrapent leur retard sur le marché du travail

OPINION





DANIEL OESCH
PROFESSEUR DE SOCIOLOGIE, UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

OLIVER LIPPS
SENIOR RESEARCHER À FORS, LE CENTRE DE COMPÉTENCES SUISSE EN SCIENCES SOCIALES

L'écart salarial horaire entre jeunes femmes et jeunes hommes est passé de près de 20% pour la génération née en 1965 à moins de 5% pour celle née en 1995

L'essor de la formation a renversé l'avantage éducatif entre les sexes. En Suisse, jusqu'au début des années 2010, les femmes de 25 à 34 ans étaient encore moins nombreuses que les hommes à détenir un diplôme de l'enseignement supérieur (université, haute école spécialisée ou formation professionnelle supérieure). En quelques années, elles ont rattrapé puis dépassé les hommes: en 2025, 54% des jeunes femmes détenaient un tel diplôme, contre 48% des jeunes hommes. Ce renversement ne se limite pas à la Suisse, mais s'observe dans l'ensemble des 38 pays de l'OCDE.

Aussi impressionnants que soient ces progrès éducatifs, beaucoup d'observateurs craignent qu'ils ne se traduisent pas par des gains comparables sur le marché du travail. Dans une nouvelle étude*, nous montrons que ces craintes sont largement infondées. Sur la base des enquêtes suisses sur la population active (ESPA) de 1991 à 2024, nous étudions près de 220 000 hommes et femmes âgés de 25 à 34 ans. Comme le changement social avance au rythme des générations, nous comparons les jeunes femmes et hommes d'une année de naissance à l'autre, de 1960 à 1998.

Au fil des générations, l'écart entre les sexes se resserre. Concernant le taux d'emploi, l'écart est passé d'environ 22 points de pourcentage pour la génération née en 1965 à quelques points pour celle née en 1995. Parallèlement, le temps de travail hebdomadaire des jeunes femmes a augmenté de huit heures, tandis que celui des jeunes hommes a diminué de cinq heures. L'écart est ainsi passé d'environ dix-sept heures dans la génération née en 1965 à moins de quatre heures dans celle née en 1995. Enfin, le potentiel salarial des professions exercées – c'est-à-dire le niveau de salaire typique d'une profession – a augmenté pour les deux sexes, mais plus rapidement pour les femmes.

Le rapprochement est particulièrement net lorsqu'on examine l'indicateur le plus complet, à savoir le revenu professionnel total, y compris les revenus nuls des personnes inactives. Pour la génération née en 1965, l'écart atteignait 55%. Trente ans plus tard, il n'est plus que de 14%. Cet indicateur va au-delà de l'écart salarial habituel: comme il couvre toute la population âgée de 25 à 34 ans, il inclut les personnes sans emploi ainsi que les petits revenus liés au temps partiel. Le rattrapage s'observe aussi pour l'indicateur standardisé du salaire horaire: parmi les 25 à 34 ans en emploi, l'écart salarial horaire entre jeunes femmes et jeunes hommes est passé de près de 20% pour la génération née en 1965 à moins de 5% pour celle née en 1995.

En matière de politique d'égalité, la Suisse est considérée comme un pays à la traîne. Le renversement de l'avantage éducatif en faveur des femmes s'y est produit plus tardivement que dans la plupart des pays européens. Parmi les personnes nées en 1965, l'écart de revenu entre jeunes femmes et jeunes hommes était plus marqué en Suisse qu'en France, en Suède ou aux Etats-Unis. La Suisse a ensuite réduit cet écart plus rapidement que ces pays et affiche aujourd'hui le plus faible écart des quatre – même si les différences entre pays restent modestes.

La parentalité demeure toutefois une ligne de démarcation décisive: l'écart de revenu professionnel entre les jeunes mères et les jeunes pères reste bien plus important que celui observé entre jeunes femmes et jeunes hommes sans enfants. Ce dernier était déjà nettement plus faible dans la génération née en 1965 et a continué de diminuer. Mais même entre jeunes mères et pères, l'écart s'est considérablement réduit d'une génération à l'autre.

Tous les indicateurs vont dans le même sens: les jeunes femmes des générations récentes rattrapent progressivement leur retard sur les hommes du même âge. Le rapprochement est particulièrement marqué en Suisse, où l'écart s'est réduit plus rapidement que dans d'autres pays comparables. Nous n'observons toutefois que les premières années de la vie active, et il est possible que l'écart se creuse avec l'arrivée des enfants. L'égalité sur le marché du travail n'est donc pas encore atteinte, en particulier chez les parents. Mais le rattrapage des jeunes femmes se poursuit à un rythme soutenu.

* Etude complète à retrouver dans la revue en ligne «Social Change in Switzerland».

SUR NOTRE SITE

Revoir la gouvernance culturelle

Face aux crises qui touchent les milieux culturels, ce n'est pas un filet de contrôle plus serré qu'il faut construire, estime **Philippe Bischof**, président de Visions du Réel et consultant. Il serait plus utile de développer une culture d'évaluation qui interroge le sens et la trajectoire d'une institution, plutôt que seulement sa conformité.

www.letemps.ch/opinions

Vers un règlement général de la guerre d'Ukraine?

INCIDENCES



FRANÇOIS NORDMANN
ANCIEN DIPLOMATE, CHRONIQUEUR

Deux annonces du président Donald Trump ont marqué la fin de la semaine dernière au sujet de la guerre en Ukraine. D'abord l'achat de diesel russe pour le marché américain, afin de faire baisser les prix pour les consommateurs américains en suspendant unilatéralement les sanctions en vigueur. La partie ukrainienne s'y est opposée, faute de réciprocité du côté russe. Les mesures américaines, dictées par l'intérêt électoral à court terme du président Trump et qui n'offrent pas de contrepartie aux Ukrainiens, ont suscité une vague de solidarité des alliés occidentaux de l'Ukraine qui condamnent le lâchage de Zelensky par les Etats-Unis.

L'autre déclaration de Donald Trump, survenue dimanche après-midi sur son réseau social, fait état d'un «cessez-le-feu énergétique» qui aurait été conclu entre la Fédération de Russie et l'Ukraine, soit l'arrêt concerté des destructions visant les installations de pétrole de l'un et l'autre pays. Ce n'est pas la première fois que le président Trump prend ses désirs pour des réalités: l'information n'a pas été confirmée par l'Ukraine – qui n'aurait été ni consultée ni informée d'un tel développement mais qui ne s'y opposerait pas en principe. Quant à la Russie, non seulement elle se tait, mais elle a poursuivi ses attaques contre les centrales ukrainiennes même après l'étrange annonce de Trump. La France, le Canada et d'autres alliés de l'Ukraine ont toutefois salué l'intention d'arriver à un tel accord entre les parties.

Les tweets intempestifs de Donald Trump révèlent cependant que des tractations assez approfondies sont en cours entre l'Ukraine et la Russie, sous l'égide des Etats-Unis, et en présence d'observateurs français, allemands et britanniques. Ces pourparlers ont été relancés par la visite surprise à Moscou de John Ratcliffe, directeur de la CIA, le 25 août dernier. Ils se sont poursuivis lors de la visite début septembre des négociateurs patentés américains Steve Witkoff et Jared Kushner à Moscou et pour la première fois à Kiev, puis en marge de l'Assemblée générale des Nations unies et enfin à l'occasion de rencontres à Miami. Ils traitent d'un règlement d'ensemble des problèmes de la guerre entre la Russie et l'Ukraine. Une première étape serait la signature de cessez-le-feu partiels soit dans le domaine énergétique, soit sur la mer Noire.

A titre incitatif, les Américains proposeraient une puissante coopération économique entre des organismes américains et russes et des investisseurs privés des pays du Golfe autour de l'exploitation de la société pétrolière russe Lukoil, actuellement sous sanctions américaines, qui produirait de juteux bénéfices pour les participants, selon une enquête récente du *New York Times*. Dans l'esprit des Américains, il s'agirait de récompenser les Russes de se prêter aux cessez-le-feu partiels; pour les Russes, ce serait une manière d'écarter les pressions américaines sur la Russie.

Le plan américain, tel que détaillé en particulier par le média en ligne *Axios*, comprendrait encore des aides financières à l'Ukraine pour son budget, pour ses forces armées et pour la reconstruction du pays, des concessions territoriales de part et d'autre, des garanties internationales de sécurité et un accès de l'Ukraine à l'UE ainsi que des pistes de collaboration avec l'Ukraine. Enfin, il serait question de reprendre l'architecture de sécurité de l'Europe pour y réinsérer la Russie. Si ces objectifs sont ambitieux, ils sont encore loin de correspondre à la volonté des principaux intéressés, mais ils témoignent de la détermination des Américains de régler les problèmes dans une perspective globale comprenant une dimension économique favorable aux intérêts de partenaires privilégiés des dirigeants américains.

A la veille de la guerre d'agression de la Russie en Ukraine, Moscou avait fait circuler deux projets de traité sur l'architecture de sécurité en Europe, inadmissibles pour les Occidentaux. Ceux-ci n'ont pas intérêt à voir le sujet débattu dans le cadre de négociations inspirées par la CIA. En d'autres temps, la Suisse aurait pu proposer de les reprendre dans le cadre de l'OSCE, qu'elle préside cette année et dont le Conseil des ministres se réunit à Lugano les 3 et 4 décembre prochain. L'hypothèse est cependant peu probable.

1 sur 1 13.10.2026, 09:59